

Quelques questions à propos du crématorium .

Comme toujours, il est difficile de concilier l'intérêt général et les intérêts particuliers, égoïstes par nature.

1 : Si le crématorium de Manosque est saturé, il est souhaitable que le projet Dignois aboutisse.

2 : quel est le bilan des éventuelles nuisances constatées à Manosque? (odeurs, fumée, bruit...).

3 : S'il y a nuisances, une étude des vents dominants a-t-elle été faite ?

4 : quels autres emplacements peut-on envisager sans rogner sur les terres agricoles ? (vers la station d'épuration ? dans le secteur de l'hôpital ? vers le stade de rugby où une parcelle vient d'être défrichée ?)

5 : si le stade R.Gage est retenu, il me semble que le bâtiment devrait mieux s'intégrer dans le paysage provençal (par exemple, avoir un toit en tuile) La maison funéraire est un bon exemple d'intégration dans le paysage.

6: le parking devrait prendre modèle sur celui de la Grande Fontaine, laissant l'eau s'infiltrer et l'herbe comme les arbres embellir le lieu.

7 : enfin, a-t-on constaté une perte de valeur des villas sises dans le périmètre du crématorium de Manosque ? Et comment indemniser?

Pour mémoire, quand on a fait la pénétrante de Digne, les habitants de la rive droite de la Bléone pétitionnaient pour que la voie soit sur la rive gauche, dans l'intérêt de Digne bien sûr. Et devinez ce que demandaient les habitants de la rive gauche ?...

C. Breun -

2^e rue V. Arnaud

04.000 Digne les Bains.

—>